









Systèmes de management QSEn



Excellence opérationnelle & Digitalisation



Développement humain



Prévention & Sécurité



Langues





PREREQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum.
- > Tout E.P.I. imposé par l'entreprise pour accéder aux locaux réservés (chaussures de sécurité, etc.).
- > Savoir parler, lire et écrire le français.
- > Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.
- Aptitude médicale.
- Maximum 10 participants.
- Validité 3 ans.

DUREE

21 heures.

TARIFS

- 2 190€ H.T.
- Manuels de formation : 6€ par personne.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les dangers du courant électrique.
- Pénétrer, seul et sans surveillance, dans des locaux d'accès réservés aux électriciens (basse et haute tension).
- Effectuer des consignations, des travaux et essais et exécuter en sécurité des interventions de dépannage.

LIVRABLES

- Attestation individuelle de formation envoyée par courriel aux participants.
- Avis d'aptitude et titres d'habilitation électrique prérédigés pour l'employeur.

MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire individuel théorique.
- Mises en situation et grille d'évaluation pour la pratique (NF C 18-510).

MATERIELS POUR LA PRATIQUE

- Maquette pédagogique.
- > Equipements de l'atelier.
- Equipements de protection individuelle et de vérification d'absence de tension.
- Matériel de consignation (cadenas, module de condamnation).
- Manuel de préparation à l'habilitation électrique.





PARTIE 1 - REGIEMENTATION ET DANGERS DE L'ELECTRICITE

- Réglementation.
- Évolution de la réglementation en électricité.
- Effets du courant électrique sur le corps humain.
- Rappel sur les notions de contact direct et indirect, les moyens de protection.
- Noms et limites des différents domaines de tension.

PARTIE 2 - HABILITATION ET SES LIMITES

- Principe d'une habilitation.
- Définition des symboles d'habilitation.
- Zones d'environnement et leurs limites.
- Rôles de chacun.
- > Acteurs concernés par les travaux.

PARTIE 3 - CHARGE D'INTERVENTION

- Interventions BT générales et interventions BT élémentaires et limites respectives de leur domaine.
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Documents applicables dans le cadre des interventions BT.
- > Mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.

PARTIE 4 - CHARGE DE TRAVAUX ET D'ESSAI

- > Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension.
- Prescriptions d'exécution des travaux.
- Documents applicables dans le cadre des travaux hors tension, ainsi que les autres documents associés.
- Mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Instructions de sécurité spécifiques aux essais.



PARTIE 5 - EXECUTANT D'OPERATIONS D'ORDRE NON ELECTRIQUE

- > Les acteurs concernés par les travaux.
- Les limites de l'habilitation chiffre « 0 ».
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

PARTIE 6 - CONSIGNATION ET DANGERS RESIDUELS

- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit et déroulement des opérations de Vérification d'Absence de Tension (VAT).
- > Opérations de consignation et documents associés.
- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- > Équipements de protection collective et leur fonction.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

PARTIE 7 - MATERIELS ET SES DANGERS

- > Fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages dans l'environnement.

and the

PARTIE 8 - ACCIDENT ET INCENDIE

- > Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.





VIS-A-VIS DE NOS CLIENTS

noins de
ĭ

Nous clarifions les attentes exprimées et les transformons en objectifs de formation ou d'accompagnement co-validés.

Nous mettons à votre disposition un formateur dument qualifié, expert dans le domaine d'intervention pour lequel vous nous sollicitez.

Nous réalisons le bilan de chaque formation et prenons en considération la satisfaction des bénéficiaires.

Nous vous assurons un retour sur les résultats des enquêtes de satisfaction.

Nous vous assurons un suivi technique post-prestation.

L'équipe de Groupe INTERACTIONS Interactions et Entreprise & Préviatech



ie@groupeinteractions.fr 03.26.79.09.09

www. group einter actions. fr



Règlement intérieur disponible sur groupeinteractions.fr